

BULLETIN ACADEMIQUE N° 329

SOMMAIRE

Stage mutation
Retour sur la grève du 1er octobre
Carte des formations
Pacte et HSE
Formation Spéciale
Pétitions
Permanences

STAGE MUTATION

Nous vous proposons un stage à l'Inspe le jeudi 21 novembre afin de vous aider dans vos démarches de mutation.

Chaque agent a droit à 12 jours de stage syndicale par an, il suffit de faire un courrier à la Rectrice sous couvert de votre chef d'établissement un mois avant le stage soit le 21 octobre.

Si vous avez besoin d'aide pour ce courrier, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous vous enverrons une lettre type.

En espérant vous voir à l'occasion de stage, Géraldine, co-secrétaire académique SNUEP-FSU et Lucille, responsable secteur stagiaire. Nous écrire au sneupaquitaine@gmail.com

RETOUR SUR LA GREVE LE 1ER OCTOBRE

Plus de 5000 manifestants à Bordeaux pour nos salaires, nos conditions de travail, l'égalité des salaires femmes/hommes. Nos organisations syndicales ont revendiqué et revendiquent encore

- une revalorisation du point d'indice dès maintenant au titre de cette année 2024.
- des créations de postes partout dans les établissements, les services, les ministères et les collectivités territoriales.

La CGT, la FSU et Solidaires réaffirment ensemble la nécessité de redonner des moyens de fonctionnement dans tous les versants et secteurs de la Fonction publique.

Les budgets pour 2025 doivent être augmentés pour répondre à tous les besoins.



CARTE DES FORMATIONS

Le Rectorat et la Région ne cessent de repousser les instances qui doivent statuer sur la carte des formations. Le Conseil Académique de l'Education Nationale (CAEN) prévu le 09 octobre a été reporté. Pourtant nous commençons à recevoir des fermetures de sections comme à Victor Louis à Bordeaux sans aucune concertation avec les équipes.

Afin d'anticiper et demander des comptes au Rectorat, il nous faudrait savoir si vous êtes concernés dans vos établissements par des changements de sections voire par des suppressions pure et simple.

Merci pour vos retours : sa.bordeaux@sneup.fr

sneupaquitaine@gmail.com

.

PACTE ET HSE

Le nombre de parts de pacte attribuées aux établissements est en nette diminution et au minimum 50% des briques doivent être réservées au remplacement de courte durée. Les parts de pacte consacrées aux projets innovants sont plafonnées à 10% de l'enveloppe.

Les HSE sont en nette diminution du fait de la disparition des HSE destinées à venir en aide aux élèves en difficulté. Toutefois, il est toujours possible d'être rémunéré.e en HSE pour devoirs faits.

Les HSE pour la formation « premiers secours » sont encore réduites. Pour ce qui concerne l'auto-remplacement rémunéré en HSE, il est toujours possible sur autorisation rectorale mais, pour le Rectorat, la rémunération principale du remplacement de courte durée est bien le pacte et les demandes pour des HSE doivent être justifiées. On perçoit bien l'absence de cohérence de cette politique de remplacement. Pour le SNUEP FSU, cette pression dégrade les conditions de travail tout en servant au déploiement de la réforme. Ne pas le signer est par conséquent aussi un acte de résistance pour sauver nos lycées pros.

Vos retours sur le pacte et les hse : sa.bordeaux@sneup.fr

sneupaquitaine@gmail.com

.



FORMATION SPECIALE

Le 20 septembre dernier, lors de la dernière instance de la Formation Spéciale, le Snupe Fsu a insisté sur la relance des chefs d'établissement lors de la saisie de la Fiche SST dématérialisée sur la plateforme Arena. Elle devait être mise en place lors de la dernière instance de juin et ne le serait que depuis la rentrée 2024. Les IEN ont été à nouveau sensibilisés pour agir également sur les réponses à apporter.

N'hésitez pas à nous contacter si votre fiche n'a pas été visée dans les 15 jours. Ces fiches ont 4 niveaux d'état d'avancement :

- Niveau 1 : « Nouveau » ce qui valide votre dépôt fiche. Une notification par mail est adressée à votre IEN/Chef d'établissement.
- Niveau 2 : « Visée » le signalement est visé par votre IEN/Chef d'établissement qui prend le temps de poser une solution.
- Niveau 3 : « Suivi » la fiche reçoit des éléments de suivi.
- Niveau 4 : « Réponse apportée » L'IEN ou le chef d'établissement clôture le signalement en apportant une réponse.

Le motif le plus important de ces fiches est le risque psychosocial, plus de 600 fiches sont recensées ce qui témoigne des difficultés constantes rencontrées par toutes et tous dans nos conditions de travail.

PETITIONS

- Le choc des savoirs c'est non : <https://www.mapetition.org/non-choc-savoirs/index.php>
- Madame la Ministre, il est encore temps : abrogez la réforme de la Terminale Bac Pro ! : <https://framaforms.org/madame-la-ministre-il-est-encore-temps-abrogez-la-reforme-de-la-terminale-bac-pro-1727457114>

.

PERMANENCES

Pour cette première période, le Snupe Fsu Bordeaux vous reçoit dans ses locaux les après-midis suivants

- Jeudi 21 novembre 2024
- Jeudi 5 décembre 2024
- Jeudi 19 décembre 2024

Nous vous souhaitons de bonnes vacances d'automne!

CO-SECRETAIRES ACADEMIQUES

- **Géraldine Jousseume**
Mail : jousge@orange.fr Tél : 06 23 52 13 77
- **Eric Delbos** Mail : eric.delbos@sneup.fr Tél : 06 07 16 01 42
- **Sandra Lemeilleur**
Mail : sandra.lemeilleur@sneup.fr Tél : 06 23 24 84 18

TRÉSORIÈRE

Géraldine Jousseume
Mail : jousge@orange.fr Tél : 06 23 52 13 77

TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Sylvie Riffaud
Mail: riffauds@yahoo.com Tél : 06 63 84 49 22

sa.bordeaux@sneup.fr
sneupaquitaine@gmail.com

**Immeuble Pont d'Aquitaine
Bureau 111
14 rue Cantelaudette
33 310 Lormont**



